



Commission économique pour l'EuropeComité directeur des capacités
et des normes commerciales**Groupe de travail des normes
de qualité des produits agricoles****Section spécialisée de la normalisation de la viande****Trentième session**

Genève, 28 (après-midi)-30 septembre 2022

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté***

La session se tiendra sous forme hybride (avec services d'interprétation) au Palais des Nations, à Genève, à partir du 28 septembre 2022.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Faits notables survenus depuis la dernière session :
 - a) Système des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires ;
 - b) Faits récents survenus dans d'autres organisations.
3. Alignement des codes de découpe de la CEE et des codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (codes SH).
4. Teneur en gras de la viande.
5. Persillage : évaluation et techniques.
6. Révision des normes : Viande porcine – Carcasses et découpes.
7. Élaboration de nouvelles normes : norme internationale pour les protéines d'origine animale provenant du tissu conjonctif.
8. Qualité gustative.

* Les représentants participant à la réunion sont invités à s'inscrire en ligne, en cliquant sur le lien (« Register now ») qui figure sur la page Web de la réunion, à l'adresse suivante : <https://unece.org/trade/wp7/ge11-30th-2022>. Les documents officiels de la réunion seront disponibles sur cette page Web six semaines avant la réunion. En cas de difficultés lors de l'inscription, veuillez prendre contact avec le secrétariat par courrier électronique, à l'adresse suivante : olga.kharitonova@un.org.



9. Débat sur la possibilité d'élaborer une terminologie relative aux animaux d'élevage.
10. Objectif de développement durable n° 12 et pratiques durables : directives minimales internationales relatives à la durabilité dans le secteur de la viande.
11. Activités de renforcement des capacités et de promotion.
12. Questions diverses.
13. Travaux futurs
14. Élection des membres du Bureau.
15. Adoption du rapport.

II. Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

Les délégations adopteront l'ordre du jour.

Document(s) : Ordre du jour provisoire annoté (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2022/1)

2. Faits notables survenus depuis la dernière session

a) Système des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les faits nouveaux survenus au sein du système des Nations Unies, de la Commission économique pour l'Europe (CEE), du Comité directeur des capacités et des normes commerciales et du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) qui ont une incidence sur les travaux de la Section spécialisée.

Document(s) : Rapport du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles sur sa soixante-seizième session (ECE/CTCS/WP.7/2021/2)

b) Faits récents survenus dans d'autres organisations

Les représentants d'autres organisations et les délégations des pays informeront la Section spécialisée des activités de leur organisation ou de leur pays qui présentent un intérêt pour ses travaux.

3. Alignement des codes de découpe de la CEE et des codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (codes SH)

Afin de donner suite à une proposition formulée à sa session de 2020, la Section spécialisée avait poursuivi, à sa session de 2021, le débat sur l'alignement des codes de découpe de la CEE et des codes SH à six chiffres. Un document sur la façon dont cet alignement est effectué en Australie avait été présenté et les représentants de l'Allemagne et de la Pologne avaient confirmé qu'un système similaire était utilisé dans leurs pays. La Section spécialisée avait décidé de créer un groupe des rapporteurs (Australie, États-Unis, Pologne) et de saisir cette occasion pour renforcer sa collaboration avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) sur ce sujet.

Le secrétariat a organisé une réunion entre l'OMD et le groupe des rapporteurs en octobre 2021, et lors de la réunion du groupe de rapporteurs qui a suivi, en novembre 2021, il a été décidé de poursuivre la mise à jour de la Norme pour la viande bovine – carcasses et découpes, afin d'inclure une colonne consacrée aux codes SH à six chiffres dans la liste des découpes. Il a également été conclu qu'il serait possible de mettre à jour les normes pour la viande porcine et la viande ovine sans que cela n'implique de charge de travail considérable.

La Section spécialisée examinera la proposition portant sur la façon de procéder pour harmoniser les descriptions des découpes de la CEE et les codes HS.

Document(s) : Harmonisation des normes CEE et du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2022/3)

Modalités d'intégration des codes SH dans la Norme CEE-ONU pour la viande bovine – carcasses et découpes : proposition (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2022/4)

4. Teneur en gras de la viande

À sa session de 2020, la Section spécialisée avait examiné la question de la quantité de gras que la viande peut contenir tout en étant encore considérée comme de la viande. Cette question a notamment des effets sur la détermination des droits de douane. Il avait été décidé d'approfondir la question et de déterminer si des paramètres seraient nécessaires pour définir la teneur en gras acceptable. Plusieurs pays avaient déclaré qu'ils étaient confrontés à des problèmes similaires et avaient observé que la question était également liée à la définition des codes SH pertinents, qui n'existaient actuellement que pour le gras de la viande porcine mais pas pour les autres viandes. La Section spécialisée avait décidé de poursuivre les travaux sur cette norme et de créer un groupe de travail, lequel avait été chargé de lui soumettre des propositions à sa session de 2021. Or, le groupe de travail n'a transmis aucune proposition en 2021.

La Section spécialisée est invitée à examiner la question de la teneur en gras de la viande (et de la teneur en viande du gras) ainsi que les questions connexes relatives à la classification du code SH et à décider des mesures à prendre, le cas échéant.

Document(s) : Rapport de la Section spécialisée de la normalisation de la viande sur les travaux de sa vingt-huitième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2020/2)

Révision de la Norme pour la viande porcine – carcasses et découpes (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2020/4)

5. Persillage : évaluation et techniques

La délégation française présentera les travaux réalisés par la filière bovine en France sur le persillage, notamment l'établissement d'une nouvelle échelle de persillage, la mise au point d'une nouvelle application smartphone (Meat@ppli) permettant d'évaluer la quantité de gras, et les travaux sur de nouveaux systèmes d'alimentation visant à augmenter les dépôts de gras.

La Section spécialisée est invitée à déterminer s'il convient que le persillage fasse l'objet d'une proposition de travaux futurs.

6. Révision des normes : Viande porcine – Carcasses et découpes

À sa session de 2020, la Section spécialisée avait examiné les propositions des délégations russe et serbe relative au persillage concernant la Norme pour la viande porcine. Elle avait décidé de créer un groupe de rapporteurs, composé des États-Unis, de la Fédération de Russie et de la Serbie, chargé d'élaborer une proposition. À sa session de 2021, l'Australie avait rejoint le groupe et le débat avait été reporté à la session de 2022.

La Section spécialisée est invitée à examiner la Norme pour la viande porcine et à déterminer s'il convient de la réviser en fonction de la proposition formulée en 2020 par la délégation russe.

Document(s) : Norme CEE-ONU pour la viande porcine – carcasses et découpes (ECE/TRADE/369/Rev.3)
Révision de la Norme pour la viande porcine – carcasses et découpes (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2020/4)

7. Élaboration de nouvelles normes : Norme internationale pour les protéines d'origine animale provenant du tissu conjonctif

À la session de 2020 de la Section spécialisée, plusieurs délégations avaient estimé qu'il convenait de déterminer si l'élaboration d'une norme internationale pour les protéines animales dérivées du tissu conjonctif s'imposait. La Section spécialisée avait décidé de créer un groupe de rapporteurs (composé de représentants ayant des connaissances et un intérêt concernant les ventes internationales de ce produit – Fédération de Russie, entre autres) qu'elle avait chargé de présenter des normes nationales relatives aux protéines d'origine animale et d'élaborer des propositions qu'il lui soumettrait à sa session de 2021. Or aucune proposition n'a été reçue en 2021.

La Section spécialisée est invitée à déterminer s'il convient d'élaborer une norme internationale pour les protéines animales dérivées du tissu conjonctif.

Document(s) : Rapport de la Section spécialisée de la normalisation de la viande sur les travaux de sa vingt-huitième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2020/2)
Révision de la norme pour la viande porcine – carcasses et découpes (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2020/4)

8. Qualité gustative

Le Groupe des références scientifiques sur la qualité gustative, qui relève de la CEE, fournira à la Section spécialisée des informations actualisées sur les travaux de recherche sur la qualité gustative et sur la base de données relative à ce thème. La Section spécialisée procédera à un échange de vues et fournira des informations actualisées.

9. Débat sur la possibilité d'élaborer une terminologie relative aux animaux d'élevage

Afin de donner suite à une proposition formulée par l'Australie à sa session de 2020, la Section spécialisée avait poursuivi le débat sur la possibilité d'élaborer une terminologie relative aux animaux d'élevage à sa session de 2021. La délégation australienne avait fait savoir que le groupe d'experts qui a élaboré des directives sur la terminologie relative aux animaux d'élevage devait présenter une version finale du projet de texte à la fin du mois de septembre 2021. Le représentant des États-Unis avait rappelé aux délégations les débats qui avaient eu lieu l'année précédente sur l'harmonisation des directives avec la terminologie de la viande et des animaux d'élevage utilisée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). La Section spécialisée avait dit attendre avec intérêt de pouvoir en examiner la version finale, une fois qu'elle serait prête. Elle avait également décidé de se pencher sur la procédure d'équivalence avec les normes ISO.

La délégation australienne présentera des informations actualisées à la Section spécialisée sur les directives concernant la terminologie relative aux animaux d'élevage.

10. Objectif de développement durable n° 12 et pratiques durables : directives minimales internationales relatives à la durabilité dans le secteur de la viande

À la session de 2021, les délégations avaient poursuivi les discussions antérieures sur la possibilité de définir un cadre pour promouvoir la durabilité dans le secteur de la viande. Elles avaient réaffirmé leur intérêt pour le thème de la durabilité, souligné qu'il s'agissait

d'une question essentielle pour le secteur de la viande et de l'élevage et abordé les difficultés potentielles qui y sont liées. Étant donné qu'il existe déjà plusieurs initiatives en matière de durabilité à l'échelle mondiale, la Section spécialisée était convenue d'établir un forum destiné au partage des meilleures pratiques et des connaissances, sous la forme d'un groupe de rapporteurs qui ferait également office d'« équipe Durabilité » à l'avenir. Elle avait également décidé d'organiser un séminaire/webinaire pendant ou avant la session suivante.

Organisé sous la forme d'un séminaire/webinaire prévu le jeudi 29 septembre 2022, de 15 heures à 17 heures, auquel participeront des intervenants extérieurs, l'examen de ce point de l'ordre du jour permettra d'aborder des questions liées à la durabilité dans le secteur de la viande, y compris l'évaluation des avantages de la production animale et ses répercussions, et d'envisager les mesures susceptibles d'être prises.

11. Activités de renforcement des capacités et de promotion

La Section spécialisée partagera des informations sur les activités de renforcement des capacités et de promotion, ainsi que sur les nouveaux outils et les nouvelles méthodes qui facilitent la mise en œuvre des normes, notamment :

- Formation sur la qualité gustative : Australian Beef Carcase Appraisal System (ABCAS) (système australien d'évaluation des carcasses) – cours de formation en Espagne ;
- Mise en ligne de la version 6 du système de corrélation et de pratique sur site (OsCap) : l'innovation pour l'adoption d'outils en ligne grâce aux normes d'évaluation Chiller ;
- Commercialisation de « Meat messaging » : système de messagerie électronique permettant de lever les obstacles liés aux marques de port d'expédition et de simplifier les processus d'inspection des importations ;
- Application « Handbook of Australian Meat (HAM) » – guide international de la viande rouge sous forme d'application ;
- Résultats des travaux de recherche sur la mesure du pourcentage de gras intramusculaire dans la viande ovine : modalités d'intégration de la technique de mesure dans les normes australiennes.

Les délégations sont invitées à partager des informations sur les activités en cours, ainsi que sur les besoins en matière de renforcement des capacités.

12. Questions diverses

Toute autre question présentant un intérêt pour les travaux de la Section spécialisée peut être examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

13. Travaux futurs

La Section spécialisée examinera la question de ses travaux futurs.

14. Élection des membres du Bureau

La Section spécialisée élira un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) pour un mandat d'un an.

15. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session (ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2022/2).

III. Calendrier provisoire

Mercredi 28 septembre	15 heures-17 heures	Points 1 à 5
Jeudi 29 septembre	11 heures-13 heures	Points 6 à 9
	15 heures-17 heures	Point 10 (séminaire/webinaire)
Vendredi 30 septembre	11 heures-13 heures	Points 11 à 14
	15 heures-17 heures	Point 15
